

Allocations familiales

Combien cela coûte-t-il d'élever une famille? Personne ne prétend que les sommes reçues au titre des allocations familiales, des exemptions d'impôt et du crédit d'impôt enfants soient d'un grand secours pour une famille. D'après les chiffres sur lesquels s'appuie la Société de l'aide à l'enfance pour fournir de l'aide aux parents nourriciers et d'après des données statistiques remontant à 1984, il coûte plus de \$100,000 pour élever un enfant de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans. D'après le Conseil de planification et de recherche sociale du grand Toronto, il en coûte plus de \$100,000 pour fournir le strict minimum à ce même enfant au titre de la nourriture, des vêtements et de l'instruction. Ce chiffre ne tient pas compte des études postsecondaires ni d'un certain superflu.

Beaucoup de Canadiennes ont accueilli avec satisfaction le chèque d'allocations familiales et l'aide que le gouvernement accorde aux familles. Les familles à deux revenus telle la famille du métallurgiste dans ma circonscription qui gagne \$30,000 par an ne vivent pas dans le luxe. Au lieu de songer à réduire les allocations versées à ces familles, demandons-nous s'il est juste que les familles n'ayant qu'un seul revenu paient autant d'impôt que les célibataires qui gagnent \$30,000. Pour avoir été célibataire, sans personne à charge, il me semblerait normal que ces particuliers aient un fardeau fiscal plus lourd que les hommes ou les femmes qui élèvent deux, trois ou quatre enfants.

Nous avons toujours eu pour principe au Canada, vu notre souveraineté dans le domaine social, d'aider les familles. Notre soutien se manifeste notamment par les allocations familiales versées aux mères, le crédit d'impôt-enfants, payé aussi aux mères, et, indirectement, notre régime fiscal qui tend à venir en aide aux familles.

[Français]

Mais maintenant, monsieur le Président, on voit une fois pour toutes la vraie couleur du parti progressiste conservateur au Canada. Ce sont vraiment les «bleus» qui travaillent avec sang froid pour ceux qui sont riches. Ils avaient pu trouver facilement un milliard, des milliers de milliers, un billion de dollars, je pense que ma traduction n'est pas très bonne, mais au moins, vous comprenez ce que je veux dire. Ils ont pu trouver l'argent pour les banques comme cela. Cela n'a pas d'importance...

Mme Killens: Un milliard.

Mme Copps: Un milliard... Cela n'a pas d'importance pour les Canadiens que vous puissiez trouver un milliard de dollars pour la banque, et vous ne pouvez trouver aucune somme d'argent pour les familles? Oui, cela a beaucoup d'importance. Un milliard de dollars pour les banques, qui a été trouvé facilement, sans avoir même aucune présentation des documents, sans avoir vraiment aucune garantie que la banque va...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps de parole de la députée est écoulé.

M. Angus: Monsieur le Président, la députée a mentionné les familles monoparentales. A-t-elle des données précises à nous fournir pour montrer les conséquences de la désindexation sur ces familles ayant pour chef une femme? Il y a des familles

monoparentales dont le chef est le père mais, la plupart du temps, il s'agit de la mère. La députée voudrait-elle approfondir sa judicieuse intervention?

Mme Copps: Je pourrais donner des statistiques venant du parti libéral, mais je suis sûre que le gouvernement s'empresserait de les rejeter. C'est pourquoi je vais plutôt invoquer la documentation publiée par le Conseil canadien du développement social. Parmi les familles monoparentales dirigées par la mère, un salaire de \$15,000 serait plutôt supérieur à la moyenne. Cependant, d'après les données du Conseil, les mesures budgétaires auront pour effet de réduire d'environ \$2,000 les sommes que les familles monoparentales ne gagnant que \$15,000 par année reçoivent directement ou indirectement du gouvernement fédéral.

Autrement dit, d'ici à 1989, le pouvoir d'achat de ces familles baissera de quelque \$2,000 en raison de la taxe de vente et de la diminution indirecte de leur exemption fiscale, diminution prévue dans la dernière partie du budget.

Ce budget est d'autant plus pernicieux que les dispositions que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social compte appliquer pourraient sembler avoir de bons effets à court terme. Ainsi, on augmenterait légèrement les allocations familiales des familles défavorisées. Mais la dure réalité de la politique fiscale du parti conservateur frappera ces personnes de plein fouet en 1989, quand elles s'apercevront que leur pouvoir d'achat a été réduit de quelque \$2,000 au total.

Le président suppléant (M. Paproski): Le débat se poursuit.

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, nous examinons aujourd'hui un projet de loi visant à désindexer les allocations familiales. Il s'inscrit dans un plan gouvernemental que nous désapprouvons totalement et qui consiste à redistribuer l'argent des Canadiens à faible ou moyen revenu aux particuliers les plus aisés. Ce projet se rattache à une initiative dont le budget a été la première expression.

Le gouvernement discourt encore sur la compassion et la protection de l'État-providence, alors que les mesures de son budget s'attaquent plus particulièrement aux Canadiens à faible ou moyen revenu.

Cette désindexation de 3 p. 100 des allocations familiales est similaire à celle qui avait été proposée pour les pensions de vieillesse. Je dois dire que je suis heureuse que, dans ce cas-là, nous ayons pu convaincre le gouvernement de faire marche arrière. Des millions de Canadiens ont protesté contre la désindexation des pensions de vieillesse.

● (1530)

C'est exactement pour les raisons invoquées à l'égard des pensions que je veux protester contre la désindexation des allocations familiales. Nous avons là des programmes universels, mis en place aux cours des années, après que le PSD, l'ancêtre du NPD, les eut réclamés pendant des décennies. A force de se faire harceler, les gouvernements libéraux ont fini par les adopter. Le principe de l'universalité n'a jamais été bien fermement défendu par le gouvernement libéral et, avec les années, nous avons assisté à une détérioration des pensions de vieillesse et des allocations familiales.